

ÉTÉ 2011 !

De news à vous...



**Monsieur Mohamed LAHCENE :**  
**premier prix de peinture de l'Association.**

Anniversaire des Tourrais

Assemblée Générale

Déménagement de Castilla

Page 9

Et l'on chante  
aux Tourrais  
de Craonne !



Page 5 :  
En attendant le déménagement



Numéro 17 – Juillet 2011

Trimestriel  
2,50 € le numéro

« Notre pays est en crise » ! Combien de fois avons-nous entendu cette phrase qui, au-delà de la réalité du phénomène, pourrait nous amener, nous, association de parents, à ne plus oser poser certaines questions pourtant essentielles quant à la qualité des réponses que nous sommes en droit d'attendre pour nos enfants.

**La loi de février 2005 est une grande loi.** Elle consacre notamment deux dispositifs essentiels, le droit à voir son handicap compensé, et le droit de faire valoir son projet de vie lorsque la vie nous a frappé d'un handicap. S'ajoute à ces dispositions, l'exigence d'évaluer les actions menées (qualité et coût), de mettre tout en œuvre pour permettre l'inclusion des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire.

Pour atteindre tous ces objectifs, que nous partageons, il faut des moyens importants. Les fondateurs de l'ARIMC l'avaient bien compris. C'est en se battant au niveau politique qu'ils ont obtenu les moyens que nous avons aujourd'hui. Beaucoup de parents pensent que ce combat est d'un autre âge et que nous sommes devenus une sorte d'annexe du grand service public de santé. Ils se trompent lourdement :

- 🌱 tous nous avons besoin de notre association pour assurer à nos enfants des choix de vie digne,
- 🌱 les acquis obtenus par la lutte d'hier ne vaudront pas nécessairement pour le futur,
- 🌱 nous ne pouvons pas compter sur les autres pour militer à notre place.

Ce message est celui d'un réveil de nos consciences engourdies pour que la dimension citoyenne de notre association fasse entendre que certaines situations sont insolubles sans moyens suffisants et qu'il ne suffit pas de voter des lois ambitieuses, généreuses, si on ne les dote pas d'un financement adéquat.

**C'est un choix de société responsable et juste, un choix fondamental de société, un choix qu'il faut porter ensemble et individuellement auprès de nos représentants politiques, un choix dont nous sommes tous ensemble responsables. »**

Jean-Luc LOUBET  
Président ARIMC

« Tous  
responsables ! »...



Jean-Luc Loubet  
Président de l'ARIMC

ARIMC 20 Boulevard de Balmont 69009 LYON

Directeur de la publication : Jean-Luc LOUBET

Réalisation : Action Associative ARIMC

www.arimc-ra.org – tél 04 72 52 13 50

Imprimeur : ESAT 01510 Artemare – Dépôt légal : 3<sup>ème</sup> trimestre 2011



# spie batignolles

# LE MEILLEUR EST À CONSTRUIRE

Un CD enregistré au centre de Virieu le Petit

Dans le cadre de l'activité musicale, animée par Martine Perrier, et suite à de nombreux projets en lien avec le Conservatoire de la municipalité de Belley, un groupe de participants (Séverine Solier, Laetitia Chaveinte, Thierry Antonoff et Pascal Pelissier) a souhaité enregistrer un CD. Ils ont donc dans un premier temps, appris à chanter accompagnés de Joel Durandet, professeur de chant au Conservatoire, puis composé chacun un texte. Ceux-ci ont été mis en musique selon leurs goûts par le groupe jazz du conservatoire (piano, flûte traversière, guitare et guitare basse, saxo ténor et saxo soprano puis batterie). Ce projet a débuté en septembre 2008 et a abouti en juin 2010. Un CD de six titres est né (2 chansons ensemble et 4 solos), enregistré au studio « my first démo ». Le 21 juin 2010, ce groupe s'est même produit en concert avec les musiciens dans le cadre de la fête de la musique à Belley !

Quelques témoignages

**Séverine :** « J'ai trouvé le début difficile (cours de chant). J'ai rencontré des difficultés à me concentrer mais la musique m'a vite fait « voyager ». « Quand je joue je me libère. »

**Laetitia :** « J'ai beaucoup apprécié l'ouverture sur le monde extérieur ! Tout comme Séverine les débuts ont été difficiles pour moi aussi : j'ai pu rencontrer des problèmes d'articulations qui se sont dissipés avec l'aide des encadrants (professeur et animatrice); ce fut une super expérience ! »

**Thierry :** « J'adore prendre des cours de chant au Conservatoire. Nous avons beaucoup travaillé sur la respiration, l'articulation ainsi que le travail de la voix. J'ai bien travaillé et je suis fier d'avoir pu enregistrer ce CD ! »



Jaquette du CD des artistes de Virieu le Petit

Vous avez besoin d'une banque partenaire?

Vous recherchez un interlocuteur pour partager vos projets?

Venez nous retrouver dans les agences Société Générale

Pour toute question, contactez :

Agence de Lyon Vaise

18, rue du Chapeau Rouge

69009 Lyon

04 72 72 19 58 50



DEVELOPPONS ENSEMBLE  
L'ESPRIT D'EQUIPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

## CLEFS D'OR 2010 : LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CEM A L'HONNEUR



Le nouveau CEM de Dommartin.

Concours annuel organisé par Entreprises Générales de France (EGF-BTP), les Clefs d'or récompensent des entreprises qui ont livré un ou plusieurs ouvrages clefs en main toutes techniques confondues pour un budget et dans un délai déterminés. Les réalisations sélectionnées doivent répondre à cinq critères: satisfaction du maître d'ouvrage, création de valeur par l'ingénierie d'entreprise générale, association exemplaire de tous les acteurs, satisfaction des sous-traitants et réalisation des objectifs de performance en développement durable, dont la sécurité. Ces prix régionaux organisés par les délégations du syndicat EGF-BTP (sans que des entreprises générales participent aux votes) sont ensuite réunis dans un prix national.

**L'entreprise SPIE Batignolles a choisi la réalisation de la réhabilitation du CEM Jean-Marie ARNION pour concourir cette année.**

## Projet de mur d'escalade au CEM

L'escalade est une activité très intéressante pour la formation, la rééducation, l'expérience des jeunes ; elle est pratiquée depuis plusieurs années avec beaucoup de succès... et avec aussi de grandes limites dues à la complexité et au coût des déplacements pour se rendre sur les lieux d'escalade.

Proposer à tous les jeunes cette activité, est le but premier du projet; proposer le mur à toutes les collectivités locales (écoles, communes...) du secteur contribuera également à faire connaître le CEM et participera à son ouverture sur l'extérieur. Le coût d'investissement est de 38000 € pour lequel 9000 € ont déjà été récoltés auprès de particuliers, sponsors, et diverses collectivités, permettant ainsi de lancer une première tranche d'investissement. Un dossier de mécénat est disponible sur simple demande au CEM.



Déjà des médaillés !

**Une équipe de professionnels s'est mobilisée pour doter le CEM d'un mur d'escalade, et se bat actuellement pour trouver les financements nécessaires à sa réalisation. Pour les aider, merci de compléter le bulletin ci-dessous et de le renvoyer avec votre chèque à l'adresse indiquée.**

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Nom et Prénom :

Société / Entreprise / Organisme :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél :

Courriel : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Verse la somme de \_\_\_\_\_ euros

Au profit de l'ARIMC pour financer le mur d'escalade du CEM de Dommartin.

Cachet et Signature

Formulaire à renvoyer à :

**ARIMC, Action Associative, 20 Boulevard de Balmont, 69009 Lyon.**

Un reçu fiscal sera adressé dès réception de ce document accompagné du versement par chèque au nom de « ARIMC Opération Mur d'Escalade ».



En escalade on s'assure !



### Quelle est l'origine de ce projet ?

Le seul motif en est le rapprochement des ESAT du Rhône qui n'est possible que sur le site « CASTILLA », où il n'y a pas eu de possibilité d'extension pour nous permettre de rester sur place.

### De quand date ce projet ?

Ce projet « déménagement » a démarré en 2009, et de nombreuses pistes ont été explorées : occupation des lieux libérés par le départ des SAJ « Vaise » et « Vihaduc Fort », regroupement à « Vihaduc Fort » ou dans un autre lieu. Avec la mobilisation des personnels et des usagers, un projet de regroupement sur le site de Vihaduc Fort a été approfondi en 2010, avec une extension des surfaces pour disposer de lieux conformes aux besoins et attentes de tous. Les nouveaux locaux restent proches de La Duchère.

### Que faut-il pour mener à bien votre projet ?

Il a fallu obtenir l'accord du propriétaire, l'OPAC, qui l'a donné immédiatement ;

nous avons ensuite conçu un projet en concertation avec les équipes du SAJ et un cabinet d'architectes, puis déposé une demande de permis de construire. Après un premier refus, celui-ci vient d'être accordé.

### Que représente ce projet sur l'aspect technique ?

Il s'agit dans un premier temps de créer des surfaces dans des bâtiments provisoires pour répondre à l'urgence. Ensuite un nouveau projet d'extension, « en dur » cette fois, devra être élaboré et soumis à l'approbation des pouvoirs publics (ce travail a déjà commencé). Avec ces bâtiments provisoires, nous aurons une surface de 330 m2 (pour 320 en propre actuellement).

### Comment les salariés et usagers ont-ils été associés ?

Pendant 1 an, nous nous sommes réunis régulièrement les vendredis matin pour échanger, construire et valider notre projet et ces réunions ont été positives. Les salariés et usagers ont montré une volonté et une détermination sur les choix qui définissent bien l'identité du SAJ CASTILLA.

Cette démarche a permis de dépasser les inquiétudes générées par l'annonce du déménagement, et a contribué à renforcer le dynamisme collectif du SAJ, au point qu'aujourd'hui il y a une attente forte de tous de rejoindre les nouveaux locaux »

### La mitoyenneté avec l'hébergement « Villepatoir » n'est-elle pas un risque de confusion ?

Nous avons toujours respecté la volonté associative de bien scinder les activités de jour et les hébergements ; chaque lieu a un projet de service qui lui est propre, et cela est clair dans l'esprit de tous.

### Alors, pour quand ce déménagement ?

Courant 4ème trimestre.

Propos recueillis par Paul Basset

Ce déménagement constitue une grande aventure humaine, car il nous a fallu bâtir notre nouveau lieu d'accueil. Pour y avoir travaillé, je connais bien le site sur lequel nous allons nous installer. J'ai pu faire part de mon expérience sur les avantages et inconvénients d'une proximité avec un lieu d'hébergement.

Avantages : pouvoir permettre des temps de repos, qui peuvent être nécessaires à certains.

Inconvénients : cette proximité nous a imposé de bien affirmer les rôles respectifs des deux services qui ont chacun leur propre projet, afin que le SAJ puisse poursuivre sur sa dynamique acquise dans les locaux de « Castilla » ; également la configuration des locaux va nous amener à travailler sur les règles de la vie en commun avec, par exemple, des couloirs plus étroits, où on se croise plus difficilement.

Avec les usagers et salariés, nous avons travaillé depuis deux ans ensemble au sein d'une commission, pour les informer complètement des diverses phases du projet, les écouter sur leurs besoins, suggestions, remarques, qui ont été nombreuses. Nous avons également testé ces nouveaux locaux lors de visites sur place.

Au départ, la perspective de quitter « Castilla » avait engendré des peurs, des angoisses ; aujourd'hui un climat de confiance a su s'instaurer, et la sérénité a pu être rétablie même si la tristesse de quitter les amis de l'ESAT est toujours présente.

Maintenant, tous attendent leur nouveau « chez eux »



Propos de Sophie LAPIERRE, Chef de Service

**Pour les salariés ce déménagement fut une épreuve, en raison des incertitudes sur la solution adoptée pour les nouveaux locaux ; le projet définitif a su les rassurer :** conserver un outil de travail (surface, composition des locaux) qui permet de poursuivre la dynamique des projets d'activités ; rester dans le quartier, qui est connu, et qui développe son urbanisme en insistant sur l'accessibilité ; pouvoir travailler avec les usagers afin de proposer l'organisation des nouveaux locaux. La réalisation d'une maquette qui respecte la proportion des lieux et équipements a su mobiliser toutes les énergies pour commencer à s'approprier le futur site. Depuis que la solution définitive a été adoptée, l'angoisse des usagers a disparu, pour faire place au souhait d'occuper rapidement les nouveaux locaux, même si pour les plus anciens, quitter les ami(e)s de l'ESAT, reste difficile après toutes ces années passées ensemble.

**Propos recueillis auprès des éducateurs qui ont participé à la commission « déménagement » :**  
**Catherine DEMAUGE-BOST, et Bernard GROS.**

# Assemblée Générale

L'assemblée générale a porté sur les éléments traditionnels : approbations des comptes-rendus d'activité, des comptes et élection des nouveaux administrateurs.

Nous avons noté le texte de politique générale repris par notre président dans son éditorial du présent numéro de notre revue, les lignes directrices d'action et réflexion reproduites ci-dessous dans l'article sur le rapport moral.

Nous avons noté les résultats comptables une fois encore globalement à l'équilibre, que le Trésorier Jean-Pierre BARDON nous a présentés ; il a attiré notre attention sur le maintien de notre vigilance sur la gestion financière nécessaire pour préserver l'avenir de notre institution.

Michèle RICOL, Vice-Présidente, en charge de l'Action Associative, avant de nous annoncer son départ, a développé ses 7 années au service des personnes handicapées et des familles. Elle nous a fait part de son souhait de poursuivre nos efforts pour accroître le bénévolat et le militantisme dans notre Association, tout en marquant sa profonde inquiétude sur ce sujet. (Rapport de l'AG disponible sur simple demande auprès de la Direction de l'ARIMC)



(de gauche à droite) Le Directeur Général, le Président et Monsieur François BARADUC Président MDPH du Rhône à la tribune



Madame Ricol présente son rapport



Spectacle d'ouverture par les jeunes du CEM




Séance de questions/réponses avec l'assemblée


## Les grandes lignes du rapport moral et d'orientation


### Il ressort de la présentation du Président, Jean-Luc LOUBET,


Que pour le secteur **enfants**, nous devons être vigilants sur trois points

 **La scolarité de nos enfants** : la mise en place d'une commission scolaire associative donnera lieu à un bilan en 2012 afin d'évaluer comment elle pourra ou non trouver sa place dans nos statuts et notre projet associatif.

 **Le polyhandicap** : son accompagnement devra trouver des réponses innovantes notamment sur le plan pédagogique, éducatif et du soin.

 **La dimension médicale** : elle est de plus en plus importante et justifie pleinement la création de la commission médicale associative. Pour le secteur des **adultes**, cinq enjeux doivent nous mobiliser.

 **Le travail adapté est au cœur du projet de nos ESAT**. Il doit rester un support à un accompagnement social tout en restant suffisamment efficient pour garantir la pérennité de nos ateliers. Le regroupement des ateliers Castilla et Etang Carret sur un seul site, celui de la Duchère, sera l'élément marquant de 2011.


 **Le vieillissement des personnes en situation de handicap** est un véritable défi qu'il convient de relever.


 **La rénovation de deux sites importants** : les foyers de Virieu et de l'Etang Carret.


 Enfin **une négociation** devra être menée avec nos financeurs pour le site de Craponne dont les moyens ont été évalués de manière trop limitative notamment pour la partie médicalisée.

 **Réussir le déménagement** du SAJ Castilla.

### Trois autres points fixent les lignes de force des actions à mener en 2011.

 **La médicalisation** : l'augmentation du nombre de places en FAM est un enjeu très fort pour répondre aux besoins émanant des projets de vie des personnes en situation de handicap, projets de vie validés par la CDAPH.

 **Les salariés** : tous nos projets ne pourront se réaliser sans des professionnels compétents, le cadre de travail de nos salariés devra faire l'objet d'une réactualisation permanente.

 **La militance** devra absolument être développée car toutes les familles doivent être, à quelque niveau que ce soit, les acteurs de nos chantiers pour qu'ils soient une réussite au profit des personnes que nous accueillons.



Éric Bérard, nouvel administrateur

## Qu'estimez-vous être votre mission d'administrateur?

Je l'imagine sous 5 axes :

- Participer à l'élaboration des axes stratégiques de l'Association
- Participer à la définition et au suivi des bases de l'assurance qualité pour le projet associatif
- Travailler avec la \*C.M.A. aux objectifs de sécurisation médicale des établissements, notamment pour les foyers d'accueil médicalisés.
- Proposer une réflexion au niveau de l'Association, sur le thème « Ethique et bienveillance »
- Faire bénéficier, au sens large, l'Association de mon expérience sur les échanges et la complémentarité entre le domaine sanitaire et le domaine médico-social.

## Comment se sont passés les premiers contacts et les premières réunions?

Le domaine associatif m'est familier ; j'y milite et y agis **depuis 40 ans**, à divers titres dont celui de Président pour une association régionale (cérébrolésés) et internationale (paraplégie). Je n'ai donc pas été surpris par l'organisation et le fonctionnement. Ce qui m'a frappé avant tout, c'est le professionnalisme du CA et la chaleur de l'accueil des administrateurs.

« Apporter mon expérience et mes compétences acquises dans le domaine de la réadaptation médicale »

## Interview d'Éric Bérard, nouvel administrateur

### Depuis quand êtes-vous adhérent ARIMC?

Depuis mon retour en région Rhône-Alpes en 1990. Préalablement, nous étions inscrits à l'AVEFETH, résidant dans le département du Var.

### Qui a fait appel à vous, et comment êtes-vous devenu administrateur?

Depuis longtemps, je souhaitais apporter mon expérience et mes compétences acquises dans le domaine de la réadaptation médicale, mais faute de disponibilité pendant ma vie professionnelle active, j'ai dû attendre la cessation de mes activités cliniques pour proposer au Président du CA ma participation au Conseil.

### Comment voyez-vous l'avenir de notre association?

La tâche est immense, c'est un défi passionnant à relever, les obstacles sont nombreux mais pas insurmontables, les priorités sont définies dans le projet associatif, mais elles évoluent.

Il faut rester vigilant, car les enjeux de la médicalisation des foyers d'accueil sont considérables.

Il faut inverser le principe de Pareto où moins de 20% des membres de l'Association agissent pour plus de 80% de membres « consommateurs ».

**Je souhaite que l'Association ARIMC devienne leader pour la promotion de la bienveillance dans les foyers d'accueil.**

\*Commission Médicale Associative

## Interview de Françoise FACONNET



« Il me semble logique de m'engager davantage... »

Je suis adhérente à l'ARIMC depuis l'entrée au CEM de Dommartin de ma fille Céline en 1981. Je n'ai pas été directement sollicitée pour devenir administrateur mais il me semble logique de m'engager davantage puisque ma fille bénéficie des services de l'ARIMC depuis 20 ans et qu'étant retraitée, je peux être plus active au sein de l'association. Pour le moment je suis en phase d'observation et d'apprentissage au sein du C.A, mais je suis prête à m'investir aux côtés des administrateurs dans les projets engagés par l'association. Les premiers contacts ont été excellents, l'accueil chaleureux, les réunions très riches et denses. Je pense que l'association devra continuer à s'adapter à l'évolution du public accueilli, envisager l'adaptation de certaines structures pour les personnes vieillissantes, et encourager les parents à s'engager pour défendre les valeurs associatives.

## Concours de peinture

**A** l'entrée de l'assemblée générale, 90 personnes ont participé au concours de peinture, organisé par l'action associative, afin de primer une œuvre réalisée dans les établissements de l'ARIMC. Les suffrages exprimés ont permis à **Monsieur Mohamed LAHCENE**, du Foyer Étang Carret, d'obtenir le 1er prix que vous pourrez retrouver en carte de vœux numérique dès la fin de l'année.

Jolie journée du **mercredi 13 avril** au Centre Ebulisphère de Vaugneray qui reçoit les enfants, en Centre aéré du mercredi, de plusieurs communes des Monts du Lyonnais : Vaugneray, Messimy, Thurins, Brindas, Yzeron, etc...

En coopération avec le SAJ de Castilla, une journée de « Sensibilisation au Handicap » a été organisée. Le matin, une soixantaine d'enfants entre 6 et 10 ans ont fait des parcours en fauteuil électrique, manuel, en cannes et les enfants ont pu poser des questions sur les personnes en situation de handicap.

Après un repas pris en commun, les enfants ont pu voir un spectacle de clowns sur une thématique des « Temps Modernes » d'une heure environ : gros succès des clowns avec un public très réactif !...Le groupe de clowns était composé de 5 résidents du SAJ de Castilla et de 4 résidents du CEM de Dommartin.

La journée s'est terminée par une remise de cadeaux de la part des enfants : lettres, dessins et plein de gentilleses.

Une excellente journée pour tous les enfants des Monts du Lyonnais et les résidents de l'ARIMC.

**Bernard Gros**



Les clowns de Castilla en tournée !

### Soirée de présentation du film « nage avec les dauphins »

Toute l'équipe qui a concrétisé ce rêve fabuleux de nager avec les dauphins en Mer rouge, a proposé au public la projection du film tourné par Fabrice Chiambretto qui a accompagné le groupe; dans l'assistance nous avons noté la présence du Président de l'ARIMC Jean-Luc LOUBET, et du Directeur Général Christian JUNCKER.

Cette manifestation sympathique s'est tenue dans la nouvelle salle du CEM qui dispose de tous les équipements pour assurer une projection de qualité. Malgré des problèmes de sonorisation de la copie du film, tous les spectateurs ont pu vibrer et s'émerveiller devant les images fabuleuses des fonds marins et découvrir tout le bonheur et la joie des acteurs. Les participants de cette expédition ont tenu à remercier tous ceux qui les ont soutenus, au 1er rang desquels il faut associer Monsieur Bernard PAUMES, directeur de l'Etang Carret, et la Fondation ALBERICI.

Film DVD sur commande au tarif de 10 € auprès de l'Etang Carret.



Les «nageurs» répondent aux questions !

### Et les Tourrais de Craponne soufflent leur première bougie...!

#### Témoignage de bénévoles

« Une très jolie fête à laquelle tout le monde a participé : les usagers ont changé leurs activités pour la préparer et pendant la fête ils étaient partie prenante, par leurs rires, par leurs chants, par leur présence les uns aux autres.

Quant aux professionnels, après avoir aidé les personnes accueillies dans leur déguisement et la préparation à l'ambiance de la fête, ils ont été attentifs aux uns et aux autres, servant aux tables, faisant manger et boire, tout en chantant et en applaudissant le joueur d'orgue de barbarie et la chorale des Wasabi.

Un vrai bon moment, à pérenniser, tant les fêtes dynamisent les établissements. Alors ne nous en privons pas ! »

**Françoise et Chantal, bénévoles aux Tourrais**



Bernard RAOU, Directeur de Craponne et Céline MEY, AMP

**Les Tourrais de Craponne soufflent leur première bougie (suite) ...**

« Très beau moment festif qui, à l'image du Moulin de la Galette, a inspiré nos peintres, pour notre plus grand plaisir ! Un grand raffinement dans le décor, la recherche d'accessoires et bien sûr les costumes ! Et tout le monde a joué le jeu ! »

**Sylvie Jacquet – Assistante sociale**



La chorale de Wasabi se prépare !



Didier Montagny, peintre pour l'occasion !

**La Guinguette des Tourrais  
Nous a accueillis le 10 mai,  
On était tous réunis à midi  
Autour d'un grand méchoui  
C'était bien, c'était chouette,  
Vêtus d'un chapeau ou d'une casquette  
On a poussé la chansonnette  
Accompagnés par un orgue de barbarie...  
Puis, on a soufflé la 1ère bougie  
En un mot, une fête très réussie !  
Florence Fargère et Catherine Maillard –  
Secrétaires aux Tourrais**

« C'est avec beaucoup d'émotion et de plaisir que nous avons fêté ensemble le 1er anniversaire de l'ouverture des « Tourrais de Craponne ». Durant cette première année, nous avons surmonté les différents obstacles qui se sont présentés devant nous et notre jeune histoire est déjà bien pleine d'événements et d'anecdotes. Mais aujourd'hui nous sommes là, notre première bougie soufflée, fiers du travail accompli et prêts à croquer l'avenir qui s'ouvre devant nous. Nous avons cependant déjà engrangé notre lot d'événements et de fêtes. Celle du 10 mai était très réussie et tout le monde y a pris grand plaisir. Puisse notre avenir demeurer aussi joyeux ! Que l'on soit usager ou salarié, administrateur militant ou simplement parents, il n'y a pas de pire chose que de vivre sa vie institutionnelle dans la morosité et la grisaille. De tels moments festifs autour d'un objet commun sont fédérateurs en cela qu'ils marquent les esprits et font que l'on supporte mieux les difficultés du quotidien. Espérons qu'il en sera encore ainsi très longtemps. Bon anniversaire à tous les membres de la communauté des « Tourrais de Craponne ».

**Bernard Raou – Directeur**



Christian Juncker, a chaleureusement félicité tous les participants :  
« vous avez su donner une âme à ces murs ! »

« D'abord, on a tout préparé : on a recherché des costumes, on s'est maquillé, on a installé les décorations, les guirlandes, les ampoules, les ballons, les affiches, le bar et le piano. On a même réservé une partie du parking pour mettre des tables et des parasols. Ce qui est important c'est que tout le monde était rassemblé : les cuisinières, le personnel de service, l'assistante sociale, les kinés, les paramédicaux, le directeur, ..., enfin bref tous les professionnels ou presque qui travaillent à Craponne. Il a fait bon et même chaud dehors mais on pouvait se mettre à l'intérieur. Et puis on a soufflé la première bougie, mangé le gâteau et bu le champagne.... »

**Le groupe communication (wasabi et nymphéa) des Tourrais**

## Allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie

👤 Cette allocation vise à permettre aux proches d'une personne en fin de vie de réduire ou interrompre leur activité pour l'accompagner, dans le cadre d'un congé de solidarité familial pour les salariés.

👤 Elle est entrée en vigueur le 15 janvier 2011 et concerne les personnes en phase avancée ou terminale d'une affection grave et incurable, attestée par un médecin.

👤 La personne doit être un proche : membre de la famille, personne qui partage le même domicile, personne de confiance désignée par la personne accompagnée.

👤 Elle est soit salariée, soit chômeur ou en arrêt de travail, mais renonce alors à ses revenus de remplacement. Possibilité de plusieurs accompagnants donnant lieu à un partage de l'allocation.

👤 L'accompagnement doit se faire à domicile au sens large : celui d'une personne accompagnante, d'une tierce personne, en maison de retraite ou en EHPAD, pas en hôpital, (sauf si la personne est hospitalisée après que le droit à l'allocation a été ouvert)

👤 Le salarié doit adresser une demande à l'employeur 15 jours avant le début du congé de solidarité.

👤 La demande de versement est à établir sur un formulaire (disponible en annexe de la circulaire) et à adresser à la CPAM ou organisme de sécurité sociale : préciser le nombre de jours d'allocation demandé, dans la limite d'un maximum, avec une attestation de l'employeur si congé de solidarité familiale, ou une attestation sur l'honneur si non-salarié, ou une attestation de cessation de recherche d'emploi pour les chômeurs.

La demande doit indiquer la répartition des heures. Si plusieurs demandes sont concomitantes alors l'ordre chronologique de réception de la demande sera appliqué.

Son montant s'élève à 53.17€ brut par jour en cas de suspension de l'activité professionnelle, ou pour les demandeurs d'emploi, à un nombre maximal de 21 jours, ou 42 jours si réduction de l'activité professionnelle avec allocation réduite de moitié.

Elle est fractionnable dans le temps. L'allocation est versée directement au demandeur et soumise à l'impôt sur le revenu, mais n'est pas soumise à cotisations sociales, donc elle n'ouvre pas de droits à la retraite.

Circulaire n° DSS/2A/2011/117 du 24 mars 2011 dispo sur [www.circulaires.gouv.fr](http://www.circulaires.gouv.fr)

## Rappel carte d'invalidité

La mention « **besoin d'accompagnement** » est attribuée à l'enfant qui ouvre au 3ème, 4ème, 5ème et 6ème complément de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH), et à l'enfant et à l'adulte bénéficiant de l'élément « *aide humaine* » de la prestation de compensation du handicap (PCH), de l'ACTP, ou percevant d'un régime de sécurité sociale une majoration pour recours à l'assistance d'une tierce personne. Elle remplace la mention « *tierce personne* »

## Ressources et MAS

Ressources non prises en compte pour le calcul du reste à vivre minimum en Mas qui s'élève à 30% de l'AAH, soit : 213.58€

👤 PCH et ACTP.

👤 Rentes viagères,

👤 les Intérêts capitalisés de type rente survie ou épargne handicap sont à déduire des ressources.

## Maladies chroniques

Un pharmacien référent peut renouveler le traitement et ajuster la posologie, avec l'accord du médecin et sur désignation du patient, dans l'attente d'une nouvelle ordonnance.

## AAH

### Comment neutraliser les effets des intérêts bancaires sur les compléments d'AAH ?

Le médiateur de la République a été saisi à plusieurs reprises pour cette question.

Par exemple : une personne s'est vue supprimer le complément de ressources du fait qu'elle avait perçu 1€ d'intérêt bancaire en 2008. La CAF a conseillé de délivrer une information meilleure aux personnes concernant leurs placements. En principe, l'application de l'abattement fiscal devrait neutraliser les intérêts bancaires, mais problèmes informatiques !!! Des solutions sont en cours de recherche.

## Divers

### Défenseur des droits :

Le défenseur des droits va désormais remplacer : le défenseur des enfants, la HALDE (*Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité*), le médiateur de la République, et la commission nationale de déontologie de la sécurité.

### 👤 Lit médical :

Achat non remboursé sauf pour gabarits hors normes, et pour lits-parcs ou lits-cages. (1033 € max.)

Location : forfait de 25€ par semaine, remboursable. Possibilité de louer un lit pendant les vacances.

### 👤 Vacances :

#### -Village vacances répit familles :

Destinés à des personnes concernées par une maladie chronique évolutive.

#### Plusieurs villages dont :

AFM La Salamandre Bois de Rochefoucq  
49170 St Georges sur Loire Tel : 02 41 22 60 10  
lasalamandre.ydekepper@afm.genethon.fr

**-[www.reseau-passerelles.org](http://www.reseau-passerelles.org) :**

Vous aide à organiser vos vacances avec un enfant handicapé



« Marie-Claude, tu m'as toujours fait des sourires, tu nous tenais compagnie en activités. J'aimais bien tes « lalas » en sculpture. Rentre dans la lumière. Je penserai souvent à toi, tu seras dans mes pensées. Je me souviens de toi dans les convois avec Marie Hélène. Au revoir Marie Claude ».  
 texte de Catherine Vendryes.

**Décès**

De Monsieur **Georges MERLE** usager de Moncey et du SAVS.  
 De **William CHAREYRE** du CEM âgé de 13 ans.  
 De **Madame ROCCATI**, maman de Martine qui a longtemps séjourné aux Sources, puis à Vihaduc Fort.  
 De Madame **Marie-Claude TIELENS** du centre Henri Castilla  
 De Madame **Denise LACROIX**, maman d'**Yves LACROIX**

Temps libre

Il faut remplir la grille de manière à ce que chacune des 4 lignes (vert) chacune des 4 colonnes (jaune) et chacune des 4 régions (rouge) contiennent toutes les lettres.  
 Un mot s'inscrit en première ligne

Sudoku

	E	J			R
U				E	
		S			
			S		
	O				E
R			U	O	

C			
	S		L
		L	
			E

Rayer tous les mots de la liste, il vous restera des lettres pour retrouver le mot mystère

F	L	R	C	T	E	E	N	N	A
R	I	E	I	A	N	E	V	S	U
E	V	E	I	L	L	E	S	A	N
L	R	E	R	A	L	E	G	I	P
A	E	P	R	E	M	I	E	R	E
R	B	U	R	B	U	R	E	A	U
E	E	O	L	U	E	T	O	U	N
N	R	E	N	N	O	P	A	R	C
E	E	U	T	N	A	P	M	I	P
G	R	E	S	R	E	V	N	O	C

- ASSEMBLEE
- GENERALE
- BUREAU
- PREMIERE
- ANNEE
- CRAPONNE
- VERBE
- POURPRE
- CUEILLIR
- ABONNE
- PRETONS
- LIVRE
- EVEILLES
- SURE
- PAVE
- CONVERSER
- PIMPANT
- NEURALE
- CALEE
- FIERE
- URGENT

--	--	--	--	--	--	--	--



**SARL MOULIN SERGE**  
 1089 ROUTE DE BEAUCAIRE  
 69700 LOIRE SUR RHONE

PLOMBERIE SANITAIRE  
 CHAUFFAGE  
 VENTILATION  
 CLIMATISATION

TEL 04.78.07.10.03  
 FAX 04 78 73 50 92  
 Email sarl.serge.moulin@wanadoo.fr



8, route de Brignais BP 11 - 69811 Tassin la Demi Lune Cedex  
**Tél. 04 72 59 28 04** - Fax 04 72 59 27 79  
 omnesconsultants@wanadoo.fr  
 omnesconsultants.com

L'expérience de la QUALITÉ et de la SÉCURITÉ ALIMENTAIRE  
 au service des collectivités



**la cité de l'eau**  
de la source à votre verre, l'étonnant voyage de l'eau

VEOLIA  
EAU

**Jouer**

**Sentir, goûter**

**Ecouter des histoires**

**Expérimenter**

**Apprendre**

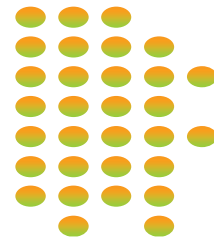
**ENTREE LIBRE ET GRATUITE**

17, rue de la République - 69002 Lyon

Du mardi au samedi de 14h00 à 18h30

Visites pour les groupes scolaires sur réservation

[www.lacitedeleau.fr](http://www.lacitedeleau.fr)


**LE MONDE À VOTRE IDÉE**

Organisation de voyages individuels et groupes :  
Programmes en avion, autocar, et croisières  
Incentives et Séminaires



**FRAM**  
Le plaisir en grand

164 rue Général de Sault - 69330 BRIGNAIS - TEL. : 04 78 05 01 31 - FAX 04 72 31 85 38  
3 place Ampère - 69250 NEUVILLE SUR SAÔNE - TEL. : 04 37 40 81 60 - FAX 04 37 40 81 64  
[www.fontana-tourisme.com](http://www.fontana-tourisme.com)



## Je participe au mieux vivre des personnes handicapées en soutenant l'ARIMC

Je fais un don à l'ordre de l'ARIMC d'un montant de ..... €

Avec le reçu fiscal que vous recevrez, vous économiserez 66 % de vos versements en réduction d'impôt.

Nom et Prénom.....

Adresse .....

Email ou Tél .....

Association Régionale Rhône-Alpes des Infirmes Moteurs Cérébraux  
Action Associative – 20 Boulevard de Balmont – 69009 LYON  
04 72 52 13 75  
[action.associative@arimc-ra.org](mailto:action.associative@arimc-ra.org)